



25 avril 2024 à Bordeaux pour la santé et sécurité au travail

Pour que chaque salarié gagne sa vie sans la perdre ou ne détériore sa santé

Jeudi 25 Avril 2024, l'Union Départementale CGT de la Gironde et la CGT Construction Bois Ameublement NA organisent dans le cadre de la journée mondiale de la sécurité et la santé au travail :

↳ **11h00 place Ste Eulalie à Bordeaux** - Le dépôt d'une plaque en hommage aux accidentés et morts au travail. Cette plaque sera provisoire, en attendant qu'une plaque officielle soit posée et inaugurée par la Mairie de Bordeaux comme elle s'y est engagée.

↳ **13h30 - 17h00 à la Bourse du Travail de Bordeaux.** Une conférence débat entre militants CGT sur le thème « Accidents, morts au travail, pas de fatalité ».

Chaque jour travaillé, plus de 2 salariés partent de chez eux au travail et ne rentrent pas.

Ainsi en France nous déplorons 1 227* morts au travail ou par le travail dont 36 jeunes de moins de 25 ans. (*selon les sources). Certains secteurs comme celui de la construction sont particulièrement touchés.

Ce triste record représente presque le double de la moyenne des 27 pays de l'Union Européenne et place la France, avec 3,53 morts au travail par 100 000 travailleurs, loin derrière les Pays-Bas (0,48) et la Suède (0,72).

Ces drames humains, familiaux sont d'autant plus inacceptables qu'ils pourraient être évités.

Quand les moyens sont mis, quand la prévention aux accidents sont des d'obligations réelles faites aux employeurs, la sécurité et la santé au travail s'améliore. C'est un fait. Pour exemple, les chantiers parisiens pour les JO n'ont vu aucuns décès grâce aux suivis obtenus.

Malheureusement cet exemple est l'exception qui confirme la règle libérale que les gouvernements aggravent au détriment de la santé et sécurité des travailleuses et travailleurs. Ainsi la suppression des CHSCT par les ordonnances Macron, comme la CGT avait alerté, a eu un effet catastrophique sur les conditions de travail et leurs conséquences (décès, accidents, maladies professionnelles...).

Il y ainsi :

↳ Plus de 600 000 accidents du travail déclarés à la Sécurité Sociale par an en France.

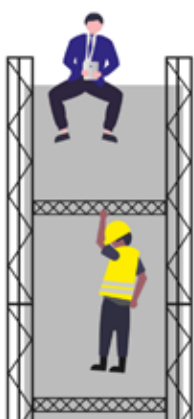
Et ces chiffres sont très largement en deçà de la réalité.

↳ Plus de 44 000 maladies professionnelles ont été reconnues en 2022. Les troubles musculo-squelettiques représentent toujours la grande majorité des atteintes (38 286 en 2022).

La recherche de toujours plus de profits au détriment de la santé et de la sécurité des salariés, engendre chaque année en France, plus d'un million de demandes d'aménagement de poste de travail. Plusieurs dizaines de milliers d'entre eux sont déclarés inaptes à leur poste de travail dans l'entreprise, avec des conséquences allant jusqu'au licenciement.

Le Résultat est sans appel et alarmant : En 2022, malgré les progrès de la médecine, l'espérance de vie sans incapacité est de 65,3 ans pour les femmes et de 63,8 ans pour les hommes.

Et cela, alors même que la réforme Macron-Borne allonge l'ouverture des droits à la retraite à 64 ans avec 43 ans de cotisations !



**TRAVAIL = ACCIDENTS,
MALADIES,
SOUFFRANCES...**

**HALTE
à l'impunité patronale !**

En Gironde des chiffres alarmants !

En Gironde, les Accidents de Travail (AT) mortels (sans les maladies professionnelles) en 2023 ont touché 11 personnes et en 2024, on compte déjà 6 décès.

Les blessés graves au travail se comptent en 2023 au nombre de 45 et pour 2024, nous sommes déjà à 8 personnes touchées.

La tendance est nettement à la hausse, comme sur le plan national: + 20% d'AT mortels en 2023 par rapport à 2022 ; et déjà 80 AT mortels au national depuis début 2024, soit + 40% sur la même période de 2023.

La disparition des CHSCT, le recul des possibilités concrètes d'enquête des Instances Représentatives du Personnel, (moins d'élus, élus plus éloignés, suppression des Délégués du Personnel), les réductions d'obligations de prévention des employeurs, accompagnées des diminutions de moyens et de prérogatives des instances externes comme la Médecine du Travail aggravent la situation.

Tout comme l'Inspection du Travail en Gironde qui a perdu près de 30% de ses effectifs, déjà faibles, depuis 2015...

Exigeons, dans nos entreprises, établissements, administrations :

- ↳ Le renforcement de la protection de la santé et sécurité des travailleurs, notamment le respect du droit de retrait.
- ↳ Une politique pénale du travail sévère condamnant fermement les employeurs responsables d'accidents graves au travail et la création d'un service d'assistances aux familles (psychologique, administrative et juridique...)
- ↳ La suppression du recours à la sous-traitance pour les activités à risques et le renforcement des responsabilités des donneurs d'ordre.
- ↳ Le retour des CHSCT, outils de proximité et de prévention par excellence.
- ↳ Le doublement du nombre d'inspecteurs du travail, le renforcement des effectifs de contrôleurs CARSAT (Sécurité Sociale) avec de plus larges prérogatives coercitives (arrêt de chantiers et travaux dangereux).
- ↳ L'indépendance de tous les acteurs de la santé au travail y compris des médecins du travail et des équipes des Services de Prévention et de Santé au Travail Inter-entreprises)
- ↳ Que dans les appels d'offre publics les entreprises soient notées les capacités à garantir la santé et la sécurité des salariés, avec des pénalités sur les sociétés qui ont eu des accidents graves ou mortels



Pour rejoindre la CGT
flasher le code



Pour visionner le reportage
«Perdre sa vie à la gagner»
flasher le code